Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 21 (1885)

Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTRUY — 1er JANVIER 1885.

XXIe Année. — *No 1.*

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Le Comité-Directeur du Jura bernois aux membres de la Société des instituteurs de la Suisse romande, à tous les instituteurs et institutrices, aux amis de l'éducation populaire. Dieu, Humanité, Patrie. — Idées pédagogiques de Coménius. — Enseignement de la géographie. — Synode cantonal bernois. — Chronique vaudoise. — Partie pratique : Français. — Chronique scientifique.

LE COMITÉ-DIRECTEUR DU JURA BERNOIS

aux membres de la Société des instituteurs de la Suisse romande

à tous les instituteurs et institutrices

AUX AMIS DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Dieu, Humanité, Patrie.

Cette noble devise, que notre Société est glorieuse d'avoir adoptée et sous l'égide de laquelle elle a vécu et prospéré depuis vingt ans, nous nous faisons un devoir de la placer en tête du premier numéro de l'*Educateur* qui parait à Porrentruy, parce qu'elle constitue une solennelle affirmation des croyances religieuses, du patriotisme ardent et des principes humanitaires

qui caractérisent notre association, et parce qu'elle est la fidèle expression des sentiments qui animent le nouveau comité-directeur.

Notre petite cité est fière de devenir le siège de la Société des instituteurs romands. Illustrée par les Thurmann, les Stockmar, les Péquignot ; siège d'une Ecole cantonale où ont enseigné avec talent bien des professeurs à la fois modestes et distingués et qui a fourni à notre petit pays un grand nombre d'hommes utiles ; d'une Ecole normale dirigée dès sa fondation par Jules Thurmann, l'éminent géologue, puis par M. le Dr A. Daguet, l'un des plus érudits parmi nos historiens, le sympathique rédacteur en chef de notre revue pédagogique ; d'une Ecole secondaire qui, depuis bien des années, travaille avec succès à l'œuvre de l'éducation féminine : Porrentruy est sans conteste une ville d'études et de mouvement intellectuel. Aujourd'hui encore, un petit groupe d'écrivains et d'hommes d'école, que nous ne pourrions nommer sans blesser leur modestie, s'efforcent de lui conserver une réputation légitimement acquise et d'en faire un centre de production littéraire et pédagogique. La distiction dont vous avez honoré Porrentruy n'est donc pas tout à fait imméritée.

Malheureusement, les talents sont peu nombreux dans les petites villes. Nous espérons toutefois que l'ardeur au travail, le dévouement à la cause sacrée de l'instruction populaire pourront faire oublier peut-être que nous ne possédons pas dans notre sein les illustrations dont s'honorent à si juste titre les populeuses cités qui fleurissent sur les bords du lac de Neuchâtel et du bleu Léman, et où les arts et les sciences ont toujours été cultivés avec enthousiasme par une pléiade d'éminents citoyens.

C'est donc avec un sentiment de légitime fierté et de modestie sincère que nous avons accepté la tâche à la fois pénible et souriante qui nous a été confiée par la Société des instituteurs romands. Cette tâche, nous chercherons à la remplir avec le zèle qui caractérise la jeunesse, avec la persévérance qui distingue l'homme mûr, avec la prudence du vieillard. Nous travaillerons pour *Dieu, l'humanité et la patrie,* car l'éducation doit former des citoyens capables d'assurer le bien-être intellectuel et moral de la grande famille à laquelle ils sont attachés par les liens si doux de la maison paternelle et par de puissantes et glorieuses

traditions historiques ; elle doit former des hommes qui cherchent à développer, à fortifier autour d'eux le sentiment de la dignité personnelle, l'amour de la science et du progrès et qui, persuadés de la responsabilité collective et individuelle qui pèse sur chacun de nous, mettent en pratique les paroles de ce sage de l'antiquité : « je suis homme ; rien de ce qui touche à l'humanité ne m'est étranger » ; elle doit enfin former des caractères véritablement nobles, épris d'idéal, ardents à rechercher le bien, le vrai, le beau et à s'élever de plus en plus vers le degré de perfection relative où l'homme peut aspirer.

Si la tâche est immense, nos moyens sont restreints et nos ressources limitées. Nous nous efforcerons cependant de travailler avec le courage que donne l'espérance, certains que si, nouveaux Sisyphes, nous sommes condamnés à voir à chaque effort notre rocher se précipiter au bas de la hauteur où nous l'avions péniblement monté, nous n'en aurons pas moins contribué à réaliser certains progrès, quelque minimes qu'ils puissent paraître.

Nous espérons pouvoir marcher sur les traces de nos devanciers. Imiter autant qu'il est en notre pouvoir les hommes qui tour à tour ont dirigé notre Société ; rivaliser si possible avec nos amis de St-Imier qui eurent le bonheur, en 1874, de déployer pour la première fois sur le sol jurassien bernois la bannière vénérée de l'*Educateur* ; nous inspirer en particulier des exemples de dévouement et de sage admiration, que nous ont donnés pendant deux ans les membres du comité-directeur de Genève, qui veulent bien encore nous faire part de leur expérience, nous aider de leurs conseils et auxquels nous nous faisons un devoir d'adresser ici nos félicitations et nos remerciements les plus sincères ; travailler enfin à maintenir notre association au rang honorable qu'elle occupe actuellement parmi nos institutions nationales : tel sera l'objet de nos constantes préoccupations.

Pour réussir dans cette œuvre, il faut des collaborateurs et des abonnés ; il faut travailler et s'unir.

Groupons-nous autour de notre bannière et nous deviendrons forts ; soyons unis et notre œuvre sera fructueuse. Nous venons de publier un appel adressé à tous les instituteurs de la Suisse romande et des départements limitrophes de la France et de l'Alsace ; cet appel a été inspiré par la conviction la plus profonde

et par notre ardente sympathie pour l'œuvre généreuse qu'ont entreprise les fondateurs de notre Société. Nous espérons qu'il sera entendu et que de nombreux amis de l'*Educateur* viendront nous promettre leur appui financier et mériter ainsi le titre de sociétaire que, selon nos statuts, il ne peuvent obtenir sans prendre un abonnement à notre journal.

D'un autre côté nous comptons sur la collaboration d'un grand nombre de partisans sincères de l'instruction populaire. Plusieurs déjà nous ont promis leur concours actif et dévoué ; d'autres suivront sans doute et contribueront à répandre de l'intérêt et de la variété, de la clarté et de la profondeur dans l'étude des questions pédagogiques que nous avons à résoudre, questions éternellement rajeunies par la diversité des besoins et par les évolutions sociales qui s'accomplissent sous nos yeux. Nous espérons d'ailleurs que les sections cantonales se feront un devoir de témoigner au Jura bernois de réelles marques de sympathie en adressant au comité-directeur toutes les communications qui peuvent intéresser notre Société ; elles prouveront ainsi que nous avons droit à l'existence ; elles nous assureront à la fois le présent et l'avenir, un avenir au « long espoir » et peut-être aussi « aux vastes pensées. » Que tous se disent une fois de plus que nous ne pouvons atteindre notre but humanitaire, si les forces de l'individu ne sont pas consacrées au bonheur de tous et si tous ne travaillent au développement de chacun. Que notre vieille devise suisse soit également la nôtre, car, dans sa simplicité, elle est l'expression de deux des plus nobles sentiments qui puissent inspirer l'âme d'un peuple et faire vibrer le cœur des éducateurs de la jeunesse : le dévouement et la solidarité.

Le comité-directeur jurassien est unanime à demander que l'*Educateur* soit une tribune facilement accessible à tous les hommes de bonne volonté et que leurs travaux soient publiés, commentés ou annoncés à bref délai. Nous chercherons en outre à imprimer à la partie pratique une allure toujours plus large et à résoudre les questions relatives à l'enseignement des langues, des mathématiques, des sciences naturelles et de la géographie selon l'esprit des méthodes les plus nouvelles et selon les besoins intellectuels et matériels les mieux démontrés. Il nous semble aussi qu'il est nécessaire de tenir un plus grand compte des découvertes qui se font journellement dans le domaine de la science

et qui seront un des titres de gloire du XIXe siècle. Nous voudrions enfin que, par la publication d'articles spéciaux, émanant de personnes compétentes, l'*Educateur* desservît d'une façon plus complète les intérêts particuliers des institutrices. Rédigé ainsi, notre organe sera peut-être l'expression plus complète de nos besoins et de nos aspirations.

Nous faisons appel à tous les hommes de cœur et de talent qui ne se laissent point absorber par les énervants soucis de la lutte pour l'existence matérielle. A tous nous tendons une main fraternelle et sympathique et, pour terminer, nous dirons aux parents : préparez avec amour le terrain que l'on doit commencer ; aux instituteurs : semez avec soin et veillez à ce que le bon grain ne se laisse pas étouffer par des germes empoisonnés ; aux hommes d'Etat et au peuple : songez que les nations grandissent par l'amour de la science et par la vertu ; à tous nous répèterons ces paroles qui doivent être notre mot d'ordre : réalisons le progrès par l'union franche et cordiale, par le travail intelligent et consciencieux.

IDÉES PÉDAGOGIQUES DE COMÉNIUS

Troisième article (1).

L'ÉCOLE DE LA LANGUE MATERNELLE OU ÉCOLE POPULAIRE

(Traduit de l'allemand).

La jeunesse des deux sexes doit être confiée à l'école. Non seulement les enfants des riches et des notables doivent être élevés à l'école ; mais tous, nobles et roturiers, riches et pauvres, garçons et filles des grandes et des petites villes, des villages et des hameaux ; tous doivent être élevés de la même façon, comme cela ressort de ce qui suit :

Premièrement, celui qui vient au monde naît pour être un homme, c'est-à-dire un être raisonnable, image de son propre créateur, et seigneur de la création. On doit donc exiger de chacun qu'il soit instruit dans les sciences, la vertu et la religion, de façon qu'il emploie utilement la vie présente et se prépare dignement à la vie future. *Auprès de Dieu, il n'y a pas d'acception de personnes ; il nous le dit lui-même assez souvent.*

(1) Voir l'*Educateur* de 1883, p. 99 et l'*Educateur* de 1884, p. 8.

Donc, si nous ne faisons l'éducation que de quelques intelligences à l'exclusion des autres, nous agissons non seulement d'une manière injuste envers ceux-ci qui partagent cependant la même nature, mais contre Dieu lui-même, qui veut être connu, aimé et loué de tous ceux qu'il a créés à son image. Notre ferveur sera d'autant plus grande que la lumière allumée en nous sera plus intense. *Nous aimons d'autant plus que nous connaissons mieux.*

Tous doivent être préparés pour leur vocation future. Nous ne savons pas à quel but celui-ci ou celui-là est destiné par la Providence. Il est certain que Dieu choisit parfois les instruments de sa gloire parmi les plus pauvres, les plus rebutés, les plus humbles des hommes. Imitons le soleil qui réchauffe et vivifie toute la terre, en sorte que tout ce qui peut vivre, verdir, fleurir et fructifier, vive, verdisse, fleurisse et fructifie.

La question de savoir si les femmes doivent être admises à l'étude des sciences, doit être résolue affirmativement. Il ne peut être donné aucune raison plausible d'exclure le sexe féminin des études littéraires et philosophiques, soit dans la langue latine, soit dans des traductions au moyen de la langue maternelle.

Elles sont, comme nous, créées à l'image de Dieu, douées d'un esprit accessible au savoir (souvent plus que le nôtre), Dieu lui-même leur a conféré, parfois, le gouvernement des peuples, les a envoyées pour donner des conseils salutaires aux rois et aux princes et pour rappeler à leurs devoirs des prêtres et des prélats.

Pourquoi leur apprendre à lire, si l'on veut plus tard leur retirer les livres. Craint-on leur légèreté ? (1) Mais plus nous donnons d'occupation à l'esprit, moins il reste d'espace pour les pensées futiles qui sont filles de l'oisiveté.

Si l'on dit : *Qu'adviendra-t-il si les artisans, les paysans, les portefaix et même les femmes sont des savants ?*

Je réponds : Si cette éducation générale de la jeunesse est convenablement organisée, chacun saura à quoi doivent tendre toutes ses actions et tous ses vœnx dans ce monde ; les limites dans lesquelles il doit se mouvoir et comment il doit se comporter dans sa condition. Au milieu du travail et de la peine, chacun se réjouira dans la parole et les œuvres de Dieu. Les bonnes lectures le garderont des mauvaises tentations qu'engendre l'oisiveté.

Tous apprendront à voir Dieu partout, à le louer partout, à le comprendre partout ; ils se rendront ainsi plus agréable cette vie de labeur et attendront pleins de force et d'espérance la vie éternelle.

Est-ce qu'une semblable situation de l'Eglise ne pourrait pas

(1) Ou plutôt leur inconsidération, leur manque de rectitude dans le jugement.

nous représenter le paradis, autant qu'il est possible sous la voûte des cieux.

Il a sagement parlé celui qui a dit : « L'école est l'atelier de l'humanité, à la condition toutefois qu'elle travaille vraiment à faire de l'homme un homme.

Le Docteur Luther, dans son appel adressé en 1525 aux Etats de l'Empire en faveur de la création d'écoles, exprime les deux vœux suivants :

1° Dans chaque ville, bourg ou village, il doit être établi une école où sera instruite toute la jeunesse des deux sexes. *Même ceux qui sont occupés aux travaux des champs ou qui apprennent un métier doivent au moins aller deux heures par jour à l'école afin d'être enseignés dans les sciences, la morale et la religion* (1).

2° Les écoliers doivent être enseignés par une méthode facile qui non seulement ne leur inspire pas de répulsion pour l'étude, mais au contraire, leur inspire un désir irrésistible de s'instruire, de façon que les enfants ne trouvent pas un moindre plaisir à l'étude que lorsqu'ils passent leur journée entière à jouer aux noix, à la balle ou à courir librement.

Nous réclamons pour tout être humain une éducation générale sur tout ce qui intéresse l'humanité. Tous doivent donc être réunis afin qu'ils s'égaient, s'encouragent et se stimulent les uns les autres.

Tous doivent être formés à toutes les vertus : Modestie, concorde, bienveillance mutuelle. Ils ne doivent pas être séparés trop tôt les uns des autres ; il ne faut pas que quelques-uns seulement jouissent de ces avantages et méprisent ceux qui en sont privés.

Vouloir fixer la vocation d'un enfant, soit pour les sciences, soit pour un métier, dès l'âge de six ans, est une trop grande hâte. Ni le développement de l'esprit ni les véritables dispositions ne peuvent encore se montrer ; cela viendra plus tard. Et ce ne sont pas seulement les enfants des riches, des nobles et des hauts employés qui, par leur naissance, soient dignes de voir s'ouvrir devant eux les portes de l'Ecole latine, tandis que les autres doivent en être exclus. Le vent souffle où il veut et il ne souffle pas toujours dans un temps déterminé.

Une autre raison à faire valoir, c'est que la méthode que nous suivons ne réclame pas seulement la langue latine, cette nymphe généralement aimée au-delà de toute mesure, mais elle a en même temps pris tout le développement de la langue maternelle chez tous les peuples. Cette intention ne doit pas être détruite en passant arbitrairement par dessus l'étude de la langue maternelle.

(1) N'est-ce pas l'enseignement professionnel ou l'instruction complémentaire obligatoire? — Il a fallu plus de trois siècles et demi pour que cette pensée de Luther soit sérieusement discutée dans le monde pédagogique et par les hommes politiques.

Vouloir enseigner à un autre une langue étrangère avant qu'il soit en possession de la sienne, c'est exactement comme si tu voulais apprendre à ton fils à monter à cheval avant qu'il sache marcher.

La nature ne s'égare pas dans ses ouvrages, parce qu'elle les exécute les uns après les autres. A l'école, les élèves ne doivent être aussi occupés que d'une seule étude. Comme le disait Cicéron, il n'était pas en état d'enseigner l'art oratoire à celui qui ne savait pas parler. C'est aussi ce que dit notre méthode, qu'il n'est pas possible d'enseigner la langue latine à qui ne connaît pas sa langue maternelle, parce que cette dernière est destinée à servir de guide sur le chemin qui conduit à la première.

Enfin, comme nous cherchons une culture *riche,* les élèves pourront tout aussi bien être instruits des choses extérieures à l'aide de livres écrits dans leur langue maternelle. L'étude du latin leur sera d'autant plus facile lorsqu'ils n'auront à apprendre dans cette langue que le nom des choses, alors que les choses elles-mêmes leur seront connues.

(A suivre). B. DUSSAUD.

L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE (1)

Le n° 22 de l'*Educateur* (1884) renferme à sa partie pratique un certain nombre de questions de géographie extraites du manuel de M. Wettstein et traduites par M. le professeur Rosier à l'intention du corps enseignant de la Suisse romande. Comme je connais l'excellent livre de M. Wettstein pour l'avoir employé depuis cinq ans dans mes leçons au collège Henchoz, et que d'autre part je m'intéresse d'une façon toute particulière à l'enseignement de la géographie, je saisis l'occasion qui m'est offerte pour exposer mes vues à ce sujet. Elles n'ont certainement rien de neuf et sont écrites à un point de vue essentiellement vaudois ; je ne connais pas suffisamment l'état de la question dans les autres cantons romands pour vouloir en préjuger.

Le livre de M. Wettstein exige, pour être utilisé avec profit, une préparation que peu de nos instituteurs vaudois possèdent, ceci dit sans vouloir leur en faire un grief, la faute n'en étant pas à eux. Il présuppose des connaissances élémentaires, il est vrai, mais solides, dans les branches auxiliaires de la géographie, en particulier dans les sciences physiques et naturelles ; il s'adresse en outre non à la *mémoire*, mais à l'*intelligence* de l'élève ; il n'est pas enfin une monotone énumération de noms, de chiffres et de faits jetés souvent sans souci de leurs valeurs relatives sur les

(1) L'article intéressant que l'on va lire donnera certainement lieu à des observations auxquelles nous ouvrons d'avance nos colonnes, car il est bon que la lumière se fasse sur cette question comme sur d'autres. Une discussion sérieuse et courtoise est dans l'intérêt de l'enseignement. A. D.

pages d'un livre, mais une étude raisonnée de la surface terrestre et de ses habitants. A m'entendre, on va croire qu'il s'agit d'un volume épais, d'un indigeste *compendium*. Qu'on se rassure : l'œuvre du directeur de Küssnacht renferme en 120 pages des notions de topographie, la géographie de la Suisse et des cinq parties du monde, et un excellent petit cours de sphère. Trente pages sont consacrées à la Suisse, et maint chapitre peut être proposé comme un modèle à celui qui voudra nous doter d'un nouveau manuel ; en parcourant cette partie, on sent que l'auteur a sans cesse en vue de donner à l'élève l'occasion *forcée* de faire connaissance intime avec son pays : il sait sans doute que c'est là le meilleur moyen de lui apprendre à l'aimer.

J'ajouterai que nous n'avons pas ici à faire à un *manuel* proprement dit : *Leitfaden* n'a pas en français d'équivalent exact ; (1) c'est un résumé, un choix, fait de main de maître dans le cas actuel, des idées qui doivent diriger dans l'étude d'un sujet : à l'élève de trouver le reste, au maître de lui venir en aide. — Le *Leitfaden* ne va pas sans l'*Atlas* du même auteur, travail dont la réputation n'est plus à faire.

J'ai eu un moment la pensée d'offrir ma traduction à mes collègues du corps enseignant vaudois. Un peu de réflexion m'y a fait renoncer. Le meilleur manuel ne nous sera d'aucune utilité, tant que nous ne serons pas en état de nous en servir. Or en quoi consistait il y a quelques années l'enseignement de la géographie ? C'était une répétition, allongée de quelques chiffres et de quelques noms, des leçons de l'école primaire. Rien de plus, si ce n'est pourtant un peu de *cartographie*, et quelle cartographie ! Une copie minutieuse de cartes fragmentées, sans aucune explication préliminaire sur la triangulation et les levés topographiques, sur la signification des courbes de niveau et des hâchures, sur les différents systèmes de projection, etc., toutes connaissances absolument nécessaires pour l'étude de la carte. Que d'heures perdues à aligner des hâchures, à noircir des fleuves ou à peindre des frontières ! Et que reste-t-il de tout cela ? — Il me souvient aussi qu'en deuxième ou troisième année, on nous faisait copier les contours de pays qu'on élaborait péniblement sur une toile, travail fort utile sans doute pour des bambins de 10 à 12 ans, mais qui aurait pu être avantageusement remplacé pour nous par l'étude détaillée de la Suisse, accompagnée de notions de statistique, de climatologie, d'hydrographie, d'orographie et de tant d'autres branches sans lesquelles on n'est pas géographe, ni même maître de géographie. — Avec une telle préparation, il est impossible de donner de bonnes leçons ; il est impossible aussi de mettre le *Leitfaden* de M. Wettstein entre les mains des élèves, parce qu'il offre des difficultés que l'instituteur ne parviendra pas toujours à surmonter. En refaisant son éducation géographique par son travail

(2) On traduit ordinairement *Leitfaden* par guide pour servir à l'euseignement de telle branche. A. D.

individuel, il arrive il est vrai, à la hauteur nécessaire, mais bien peu se sentent le courage de s'y mettre, grâce aux préoccupations incessantes d'un programme trop chargé.

Au gymnase et à l'Académie, il n'est pas question de géographie. Je comprends qu'on ne l'impose pas aux futurs légistes, médecins ou pasteurs, mais il me semble qu'un cours tel qu'il s'en donne actuellement dans la plupart des universités de l'étranger y serait fort de saison pour les jeunes gens qui se destinent à l'enseignement. La combinaison la plus simple serait celle qui a été déjà tant de fois proposée de réunir pour ce cours comme pour celui de l'histoire et des sciences physiques et naturelles, les élèves de l'Ecole normale et du Gymnase. L'Etat y réaliserait une économie et les deux établissements n'auraient qu'à y gagner.

(A suivre.)

SYNODE CANTONAL BERNOIS

Le synode scolaire du canton de Berne a eu sa réunion ordinaire le 27 octobre dans la grande salle du Casino. Il comptait 147 membres soit 32 de l'Oberland, 24 de la campagne de Berne, 18 de l'Emmenthal, 25 de la Haute-Argovie, 21 du Seeland et 27 du Jura. L'assemblée était présidée par M. Gylam, inspecteur à Corgémont.

Après un rapport succint sur les travaux du Comité du synode, M. Weingart, inspecteur d'écoles à Berne, motive les diverses innovations introduites dans la manière de traiter les questions obligatoires. Anciennement le rapporteur général lisait un compte-rendu étendu, dans lequel il cherchait à concilier les opinions, parfois très divergentes, qui lui parvenaient des trente districts, et le temps consacré à la discussion était réduit d'autant. A la fin l'impatience s'est emparée de nos confrères allemands, nous ne parlons pas des Jurassiens qui maugréaient toutes les fois qu'ils assistaient à la lecture désespérante d'un de ces interminables rapports. Aujourd'hui le travail du rapporteur est envoyé en brochure aux membres du synode ; ceux-ci peuvent l'étudier à loisir et se préparer à la discussion.

La question à l'ordre du jour de cette année concernait les causes de l'antipathie qu'éprouvent certains parents contre l'école et les remèdes à apporter à cet état de choses. Le rapport de M. Weingart, qui reproduisait en grande partie le travail de M. Mosimann, instituteur à Rueggisberg (Seftigen), a eu l'assentiment de l'assemblée.

L'antipathie, qui se manifeste assez souvent contre l'école, provient parfois de circonstances qui sont étrangères à cette institution et dont elle n'a pas à prendre la responsabilité. D'un autre côté il faut reconnaître que certaines causes tiennent à l'école elle-même.

Parmi les causes étrangères à l'école, le rapport mentionne les critiques injustes et passionnées d'une certaine partie de la population, les intérêts particuliers qui sont souvent en désaccord avec les sacrifices qu'exige l'instruction populaire, la pauvreté, la situation économique rendue plus mauvaise encore par les dépenses qu'occasionnent les établissements d'instruction, les luttes politiques et religieuses dans lesquelles l'école se trouve mêlée souvent à son désavantage.

Parmi les causes inhérentes à l'école, il en est qui tiennent à cette institution elle-même et d'autres qui concernent plus spécialement la personne de l'instituteur.

La tâche que de divers côtés on impose à l'école est trop vaste. Les manuels ne sont pas adaptés à la force intellectuelle de l'enfant et naturellement les progrès sont lents, sinon nuls. Dans beaucoup de localités l'école nuit à la santé des enfants et les parents décrient cette institution. Enfin, il faut reconnaître que les bons rapports qui devraient exister entre les familles et l'école sont parfois profondément altérés par le manque de zèle et d'activité, la sécheresse du cœur, le peu de tact et de savoir-faire de certains instituteurs.

On peut remédier partiellement à cet état de choses et rétablir de meilleures relations entre les parents et l'école en luttant énergiquement contre les abus qui existent. C'est ici surtout que les commissions d'école peuvent rendre des services signalés à la cause de l'instruction populaire. La presse, amie de l'école, peut aussi faire beaucoup de bien en repoussant les attaques injustes dont cette institution est l'objet et en relevant les services qu'elle rend au peuple. L'organisation de l'école et les programmes doivent, autant que possible, répondre aux vues des populations. Les moyens d'enseignement gagneraient à être simplifiés ; par contre, on ne peut recommander de faire disparaître l'une ou l'autre branche du programme. Les dépenses directes des parents pour l'école peuvent être diminuées. L'Etat devrait fournir gratuitement les moyens d'enseignement. Il faudrait aussi pouvoir procurer aux enfants pauvres des aliments et des vêtements. Les précautions hygiéniques qui concernent la santé des enfants seront observées avec soin. Il est nécessaire qu'on forme des instituteurs toujours plus capables, plus pratiques, plus zélés, plus au courant des besoins du peuple, et qui exercent leur vocation avec amour et avec tout le tact que réclame leurs fonctions d'éducateurs de la jeunesse.

M. Bach, maître secondaire à Steffisbourg, propose ensuite de soumettre, à la direction de l'éducation, la révision de tous les manuels d'enseignement. Il réclame aussi que le programme d'enseignement des écoles normales soit soumis à l'examen des instituteurs. Ces deux propositions sont adoptées. (1)

(1) Au lieu de ces remaniements continuels de livres scolaires qui fatiguent les parents et déconcertent les maîtres, ne serait-il pas plus profitable d'étudier la manière de s'en servir. Ces changements sont mal vus du public et les nouveaux livres valent souvent encore moins que les anciens. *(Note du rédacteur en chef.)*

M. Sahli, directeur de l'école secondaire des filles à Bienne, soumet un projet de pétition à adresser au nom du synode à la Constituante pour demander que la fréquentation de l'école de perfectionnement soit rendue obligatoire. Ce projet est adopté à l'unanimité.

Pendant la discussion on procède aux élections réglementaires. Le président pour l'année 1885 est désigné dans la personne de M. Cylam. Les autres membres du comité sont MM. Grütter, directeur d'école normale à Hindelbank, Weingart, inspecteur à Berne, Martig, directeur d'école normale à Hofwyl, Breuleux, directeur d'école normale à Porrentruy, Schärer, instituteur à Gerzensee, Sahli, à Bienne, Eggimann, maître secondaire à Worb et Wyss, inspecteur à Berthoud. H. Gobat.

CHRONIQUE VAUDOISE

Le comité cantonal de la Société pédagogique vaudoise a fait savoir par circulaire à tous les sociétaires que la *Constituante* de son canton a décidé que l'*Etat et les communes doivent pourvoir à l'enseignement professionnel en ce qui concerne l'agriculture, le commerce, l'industrie et les métiers. La loi règle la participation de l'Etat et celle des communes à cette branche de l'enseignement.* (Art. 14 du projet de Constitution).

Dans ces circonstances, le comité central estime que le corps enseignant devait soumettre à un nouvel examen l'intéressante question des travaux manuels, mais en se plaçant, cette fois, au point de vue exclusivement vaudois.

« Permettez-nous maintenant, dit la circulaire, de vous indiquer » comment devrait se faire, à notre avis, l'étude de la question que » nous avons l'honneur de vous soumettre : L'enseignement géné- » ral tient-il suffisamment compte des besoins immédiats de la vie ? » Les programmes, en particulier, pourraient-ils être allégés de » certaines matières considérées autrefois comme importantes, » mais qui, actuellement, ont peut-être perdu de leur valeur ? » Dans l'affirmative, le temps gagné de cette façon devrait-il être » employé, pour une part, à des leçons revêtant un caractère plus » pratique ? Serait-il possible, dans les heures dont on pourrait » encore disposer ensuite de la réduction des programmes, de » faire, à la campagne, quelques essais des travaux agricoles ou » manuels ? (jardin scolaire, pépinières, etc.) Pourrait-on, dans » les villes et les localités industrielles, installer des ateliers qui » seraient utilisés par les élèves des collèges communaux et ceux » des premières classes primaires ? Quelle part d'activité pour- » rait être attribuée au corps enseignant si ces réformes étaient » envisagées comme admissibles ?

« *L'enseignement primaire tient-il suffisamment compte des be-*

» *soins immédiats de la vie? Dans la négative, quels changements*
» *devraient être apportés à l'état de choses actuel? Serait-il possi-*
» *ble et désirable de donner à l'enseignement général une tendance*
» *plus pratique? Pourrait-on, à côté de l'école, faire quelques es-*
» *sais de travaux agricoles ou manuels? Si ces réformes étaient*
» *réalisables, quelle part d'activité pourrait être attribuée au corps*
» *enseignant dans leur application?*

» Nous espérons, dit en terminant le comité, que vous voudrez
» bien accueillir notre communication avec bienveillance et que
» de nombreux travaux nous seront envoyés au printemps pro-
» chain (1er mai 1885). »

AU NOM DU COMITÉ CANTONAL :

Le Secrétaire, F. GAILLARD-POUSAZ.

Le Président, L. HERMENJAT.

P. S. Le département de l'Instruction publique et des Cultes a adopté la question ci-dessus comme sujet d'étude pour les Conférences de districts et de cercle.

PARTIE PRATIQUE

FRANÇAIS.

Les exercices préliminaires de style et d'orthographe qui forment le mécanisme de la composition française et dont le livre de lecture doit fournir la matière, ne sont pas encore entrés dans la pratique de toutes les écoles : c'est le côté faible de l'instruction primaire, dans les classes rurales surtout. Pour apprendre aux élèves la forme que les idées, les pensées peuvent revêtir, ainsi que l'ordre dans lequel elles doivent être placées, beaucoup d'instituteurs ont recours à des manuels spéciaux, difficiles à introduire dans leurs écoles en exemplaires suffisants. D'ordinaire le maître seul possède l'ouvrage destiné à lui servir de guide et il se trouve dans la nécessité de transcrire de longs exercices au tableau noir, dont l'usage lui fait quelquefois défaut pour d'autres leçons données simultanément.

Tous les livres de lecture employés dans les écoles de la Suisse romande contiennent, aussi bien dans le genre descriptif que dans le genre narratif, des morceaux appropriés à l'étude combinée de l'orthographe et du style. L'essentiel c'est de rechercher ces morceaux et d'utiliser plus spécialement chacun d'eux pour les exercices auxquels il se prête le mieux. Nous allons tenter un essai de ce genre, en nous occupant surtout des devoirs de style : synonymie, propriétés des mots, transformations de phrases, formes de la pensée puis de la composition, accent littéraire, point de vue

de l'écrivain, etc. D'abord très simples, les exercices seront graduellement rendus plus difficiles, plus compliqués lorsqu'ils s'adresseront à des élèves plus avancés. La matière des devoirs ne sera pourtant pas fournie exclusivement par les manuels de lecture ; ce serait excéder le système et pousser à la routine. Il y a des tâches domestiques d'imitation et d'invention qu'il est avantageux, nécessaire même de varier autant que possible pour provoquer chez les apprentis littérateurs l'émulation et l'individualité esthétique. Comme le laboureur qui veut se préparer une récolte abondante et de bonne qualité, nous nous efforcerons de choisir au mieux la semence, puis de la vanner et de la cribler avec soin pour élaguer la balle improductive et les germes de plantes parasites. Puisse cette entreprise, un peu hasardeuse, obtenir, à défaut du succès, l'indulgente sympathie des abonnés de l'*Educateur !*

***

L'intuition, ou autrement dit les leçons de choses forment incontestablement la base de toute étude rationnelle de la composition. L'enfant est d'abord appelé à observer, à réfléchir, à comparer, mais lorsqu'il a acquis des idées par la perception et la réflexion, il doit apprendre à les exprimer dans la forme et l'ordre voulus. Ses premiers essais de rédaction contiennent presque toujours des répétitions de mots qu'il n'a pas su éviter par l'emploi d'expressions similaires. Exercer les élèves à remplacer par leurs synonymes certains termes d'un morceau littéraire, telle nous semble donc être la première tâche d'un maître chargé d'enseigner l'art d'écrire dans une école du degré moyen. Voilà pourquoi nous commençons ce cours par un devoir de cette espèce.

Le champ d'orge.

Livre de lecture de *Renz*, page 217. — *Gobat et Allemand*, page 78.

Un *capitaine* de *cavalerie*, *commandé* pour *aller au* fourrage, *se rendit*, à la tête de sa *troupe*, dans le *quartier* qui lui était assigné. C'était un *vallon solitaire*, où l'*on ne voyait* guère que des *bois*. Il y *aperçoit* une *pauvre cabane*, il y *frappe* : il en sort un vieil *hernoute* à barbe blanche. « Mon père, lui dit l'*officier*, *montrez-moi* un champ où je puisse faire *fourrager* mes *cavaliers*. — *Tout à l'heure*, » *reprit l'hernoute*. Ce *bon homme* se *met* à leur tête, et *remonte* avec eux le vallon. Après *un quart d'heure* de marche, ils *trouvent* un *beau* champ d'orge. « Voilà ce *qu'il nous faut*, dit le capitaine. — *Attendez un moment*, répond le conducteur ; vous serez *content*. » Ils *continuent à marcher*, et ils arrivent à un *autre* champ d'orge. La troupe aussitôt *met pied à terre*, *fauche* le grain, le met en *trousse* et *remonte à cheval*. *L'officier de cavalerie* dit alors à son guide : « Mon père, vous nous avez fait *aller* trop loin *sans nécessité* ; le premier champ *valait mieux que* celui-ci. — Cela est *vrai*, monsieur, reprit le *bon vieillard*, mais il *n'était pas à moi*. »

Devoirs.

Style. — 1. Faire remplacer par des mots ou des locutions de même signification, les expressions imprimées en italiques.

2. Chercher tous les synonymes des mots suivants : *troupe, pauvre, cabane, hernoute, champ, grain, trousse.*

3. Transformer la conversation en narration simple.

Orthographe. — 1. Mettre au passé les verbes qui sont au présent.

2. Supposer deux capitaines au lieu d'un et faire subir les changements nécessaires.

3. Même exercice en supposant deux hernoutes.

***

Après les devoirs sur la synonymie, même simultanément avec ceux-ci, on peut procéder à des exercices sur la correction et la transformation de la phrase. Les compositions des commençants sont souvent remplies d'amphibologies, de constructions vicieuses. Apprenons aux élèves à distinguer les mauvaises tournures et à mettre à sa place chaque expression de la pensée. De bons résultats sont obtenus sous ce rapport par la correction de morceaux littéraires dont on a déplacé certains termes pour rendre les pensées obscures et donner lieu à des interprétations équivoques.

Voici des exercices de ce genre :

Les pêches.

Un laboureur rapporta cinq pêches d'une grande beauté, *de la ville.* Ses enfants pour la première fois voyaient *ce fruit.* Il regardèrent ces belles pommes *avec admiration*, aux joues couleur de rose et couvertes d'un tendre duvet. Le père les distribua à ses quatre fils et pour la mère *il y en eut une*, etc. etc.

Ce sujet se trouve dens tous les manuels de lecture ; on peut le préparer en entier de la même manière.

Madame la reine,

Comme on dit que vous êtes de tous les Français *la maman*, je vous écris pour vous dire que j'ai très envie d'avoir un Robinson suisse. Papa, *pour le jour où j'aurais dix ans*, m'en avait promis un, mais voilà que je n'ai toujours pas mon Robinson et *que j'ai dix ans et deux mois* ; ça m'ennuie parce qu'on dit que c'est très amusant et que j'avais dit *que je l'aurais* à mes camarades. Alors j'ai eu l'idée, *parce qu'on dit que vous êtes très bonne* de vous le demander etc. etc.

(*C. W. Jeanneret*, page 108. — *Gobat et Allemand*, page 66).

Le sifflet.

(*C. W Jeanneret*, page 43. — *Gobat et Allemand*, page 20.)

Mes amis remplirent ma petite poche de sous, *quand j'étais un enfant de cinq à six ans, un jour de fête.* J'allai tout de suite où

l'on vendait des babioles *à une boutique*, mais charmé du son d'un sifflet dans les mains d'un autre petit garçon *que je rencontrai en chemin*, je lui offris *en échange* et donnai volontiers tout mon argent. Fort content de mon achat, *revenu chez moi*, je fatiguai les oreilles de toute la famille, *sifflant par toute la maison*. Mes frères, mes sœurs, mes cousines me dirent que je l'avais payé dix fois plus qu'il ne valait, *apprenant que j'avais tant donné pour ce mauvais instrument*. Alors il me firent penser, *avec le reste de ma monnaie*, au nombre de choses que j'aurais pu acheter, si j'avais été plus prudent : ils me ridiculisèrent tant que j'en pleurai de dépit *de ma folie ;* et la réflexion me donna plus de chagrin que le sifflet de plaisir.

L'impression restant dans mon âme, cet accident fut par la suite *cependant* de quelque utilité ; aussi, *je me disais en moi-même*, lorsque j'étais tenté d'acheter quelque chose qui ne m'était pas nécessaire : « Ne donnons pas trop pour le sifflet, » et j'épargnais mon argent.

(A suivre.) F. A.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Découverte d'un mammouth en Sibérie. — On vient de découvrir dans les glaces de l'embouchure de la Léna le corps complètement conservé d'un mammouth qui compte parmi les plus gigantesques qui aient été retrouvés.

Il y a déjà vingt-sept ans que l'on avait signalé la présence du fossile dans une île de la Léna. Mais, jusqu'à présent, aucune tentative n'avait été faite pour le tirer de la prison de glace qui le conserve depuis les âges préhistoriques. Nous apprenons, par la dernière livraison du Bulletin de la Société impériale russe de géographie (tome XX, 3e livraison), que des fouilles viennent d'être entreprises par les agents de la station populaire de Ousti-Léna, à l'embouchure du fleuve (72° lat. nord), pour opérer le sauvetage de l'énorme animal.

M. le Dr Bounge est installé à 37 km. de la station, dans un hangar de neige, à l'endroit où gît le mammouth. Celui-ci est couché sur son côté droit. Il est haut de 5,50 m. et à l'exception de la patte de devant, il est complet et dans un état de conservation absolue. Il paraît que, jusqu'aux intestins, tout est intact. Il est incontestable que son autopsie sera du plus vif intérêt pour la science.

Les travaux d'exhumation sont excessivement difficiles et pénibles. Le sol gelé et es glaçons qui entourent l'animal sont durs comme le sucre. D'autre part, les yaklouttes (les indigènes des environs) contrarient les fouilles par leur mauvais vouloir. Fort superstitieux, ils ont peur de voir sortir le mammouth des glaces, considérant comme un péché mortel d'enlever à la terre ce qu'elle ne rend pas elle-même volontairement.

(Mouvement géographique).

Erratum au n° 23. — Dans le discours de M. Jost, le délégué du ministère de l'Instruction publique, à la 15e ligne avant la fin, lire comme suit : *Et quand un grand pédagogue français va à Birr.....*

Porrentruy — Imprimerie V. Michel.

Imprimerie commerciale et administrative

Typographie — V^TOR MICHEL — Lithographie

PORRENTRUY

Exécution à bref délai de tous travaux d'impression

Librairie — Fournitures de bureaux et d'écoles

REGISTRES EN TOUS GENRES

Assortiment complet de papiers blancs et de papiers pour tapisserie

---

Un jeune instituteur

de la Suisse allemande, actuellement en Angleterre, cherche, afin de se perfectionner dans la langue française, à se placer soit dans un institut, soit chez un professeur ou une famille de la Suisse française, où il pourrait donner des leçons.

Offres sous R. L. 329

à Rodolphe Mosse, à Bâle.

(Mag. 1833 Z.)

AVIS

On offre, avec une **très forte remise** par douzaine, les deux publications suivantes de Louis Neiss, instituteur à Payerne :

Vingt chants pour les écoles, 14me **recueil.**

Exercices simultanés d'écriture et d'orthographe, 2me édition. — Prix : 60 cent l'ex.

S'adresser au Dr NEISS, à Payerne.

LIBRAIRIE & PAPETERIE

L. CHAPUIS, PORRENTRUY

Fournitures de bureaux et d'école. — Papiers peints. — Cartes de visite. — Timbres et cachets. — Abonnements.

ON DEMANDE à acheter la collection complète de l'*Educateur,* depuis sa fondation (20 années), avec toutes les autres publications de la Société des instituteurs de la Suisse romande (rapports, congrès, etc.)

Adresser les offres et conditions à la gérance de l'*Educateur*.

LIBRAIRIE F. PAYOT

Rue du Bourg, 1, Lausanne

Livre de lecture destiné aux écoles primaires du Jura bernois, par H. Gobat et F. Allemand. Degré intermédiaire, cart. Fr. 1 25

Le même, revu par une réunion d'instituteurs, à l'usage du degré intermédiaire des écoles du canton de Vaud. (Sous presse) . . . . . » 1 25

Livre de lecture à l'usage des écoles de la Suisse romande, degré supérieur, par Dussaud et Gavard, cart. » 1 75

Descriptions et narrations pour l'enseignement intuitif et la composition dans les classes élémentaires, par F. Allemand, instituteur à l'école modèle de Porrentruy, 2me édition . . . . . » 2 —

Divertissements gymnastiques de l'enfance. Jeux et rondes pour les écoles, les jardins d'enfants, les salles d'asiles et les familles, par le même, cart. . . . . » 1 80

De l'enseignement de la langue dans les écoles élémentaires. Ouvrage destiné à servir de guide aux instituteurs et aux institutrices, d'après H.-R. Ruegg, par G. Breuleux, directeur d'école normale, cart. . . . » 2 50

Petite histoire de la Suisse à l'usage des écoles primaires, par J. Magnenat, professeur aux écoles normales du canton de Vaud, 2me édition, cart. . . . » 1 —

Abrégé de l'Histoire de la Suisse destiné à l'enseignement secondaire, par le même, 2me édition, cart. . . » 2 50

Abrégé d'histoire générale destiné à l'enseignement secondaire, par le même, 4me édition, cart. . . . . » 2 50

Descriptions de plantes, précédées de notions élémentaires d'agriculture et de botanique à l'usage des écoles primaires, avec 29 figures intercalées dans le texte, par Aug. Jaquet, maître à l'école secondaire de Porrentruy, cart. . . . . » 1 —

Descriptions d'animaux et de minéraux, par le même, 2me édition, cart. . . . . » 1 —

Notions de physiologie humaine et éléments d'hygiène populaire à l'usage des écoles primaires, degré supérieur, avec 24 figures intercalées dans le texte et deux hors texte, cart. . . . . » 1 —

Notions de physique à l'usage des écoles primaires, avec 141 figures intercalées dans le texte, par le même. (Sous presse).

Enseignement du calcul à l'école élémentaire. Première année scolaire. Calcul jusqu'à vingt. Ouvrage destiné à servir de guide aux instituteurs et aux institutrices, par M. Barth-Droz, cart. . . . . » 1 —

XXIe ANNÉE — PORRENTRUY

N° 2. — 15 Janvier 1885.

PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse . . . . . 5 fr. par an.
Pour l'Etranger . . . . . 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne . . . . . 25 centimes ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le Dr **A. DAGUET,** professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef.*

MM. **A. Jaquet** et **F. Allemand,** *rédacteurs pour la partie pratique.*

L'Educateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser
- à M. le Dr *Daguet*, à *Neuchâtel,* tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
- à M. *A. Jaquet*, maître secondaire, à *Porrentruy*, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. *F. Allemand*, maître à l'Ecole modèle, à *Porrentruy,* les communications relatives à la langue française.
- à M. *C. Colliat*, instituteur à *Porrentruy*, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat,** instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. *Colomb, Mutrux, Hermenjat, Roux* et *Tharin.* — NEUCHATEL : MM. *Villommet, Miéville* et *Sauser.* — GENÈVE : MM. *Charrey, Dussaud* et *Thorens.* — JURA BERNOIS : MM. *Schaffter* et *Merceral.* — FRIBOURG : M. *Ducotterd.* — VALAIS : M. *Bruttin.* — SUISSE ALLEMANDE : M. *Gunzinger.*

Comité directeur : MM. *G. Breuleux*, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, président. — *E. Meyer,* recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, vice-président. — *G. Schaller*, inspecteur d'écoles, secrétaire. — *A. Jaquet*, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — *C. Colliat*, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. *F. Allemand*, maître à l'Ecole modèle de Porrentruy. — *A. Auberson*, maître à l'Ecole normale de Porrentruy. — *F. Guélat*, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève RUE DES MOULINS ET QUAI DE L'ILE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTRUY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1885

Avis de la Gérance de l'EDUCATEUR

Nous prions nos abonnés de l'*étranger* de vouloir bien nous envoyer, sans retard, le montant du prix de leur abonnement pour 1885 *(mandat postal de 6 fr. à l'adresse de* M. COLLIAT, *instituteur à* PORRENTRUY, Jura bernois).

Reçu le prix d'abonnement pour 1885 de : M. Philarète Musta, prof. à Karansebes (Hongrie), fr. 6 ; Mlle Elise Convert, au collège de Neuchâtel, 5 fr. pour abonnement 1885 et 1 fr. pour la caisse de secours mutuels ; Mme Th. Armagnac, directrice, Roche-sur-Yon (Vendée), abonnement de 1885, 6 fr. ; Mlle Juliette Clerc, Valanvron, pour abonnement de 1885, 5 fr.

☞ Nous prévenons nos abonnés de la Suisse qu'à partir du 15 janvier, il sera pris en remboursement, par la poste, le prix de l'abonnement à l'*Educateur*, pour 1885, ainsi que la cotisation de 50 centimes en faveur de la Caisse mutuelle.

*La carte de remboursement sera également adressée à toutes les personnes auxquelles l'*EDUCATEUR *a été envoyé à titre d'essai et qui ne l'ont pas refusé.*

Office d'annonces de l'ÉDUCATEUR

Les annonces de l'ÉDUCATEUR ayant été affermées à l'Agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

à GENÈVE

les personnes, autorités scolaires, libraires, etc., qui auraient à faire publier des annonces, avis, mises au concours, etc., etc., dans l'ÉDUCATEUR, sont priées de les adresser à la dite agence.